

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CSA SD carte scolaire du 06 février 2024

Madame la Directrice Académique,
Mesdames messieurs les membres du CSA départemental,

La nomination et les prises de parole provocatrices de la ministre Oudéa-Castéra nous confirment au moins une chose, c'est que le gouvernement Macron compte bien poursuivre sa destruction de l'École publique. Le même ministère en charge de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (qui avait en charge l'éducation populaire), des sports, des jeux olympiques des jeux paralympiques... L'éducation est-elle vraiment une priorité au-delà des effets de « com » ?

On nous parle de remplacement des enseignants, or, lors du premier quinquennat, le ministre Blanquer a supprimé 7900 postes d'enseignants dans les lycées et collèges ; son successeur, le ministre Ndiaye, a supprimé 2000 postes d'enseignants à la rentrée 2023, et le ministre Attal en a programmé 650 pour la rentrée 2024.

Près de 10.000 postes en moins pour l'École publique...

La politique du gouvernement Macron, quel que soit le ministre nommé, c'est la contractualisation des missions du service public et sa privatisation.

Ainsi, quand le ministère rend encore près de 300.000 millions d'euros de son budget en 2023, ce sont en parallèle 12 milliards d'argent public qui partent dans les établissements privés chaque année.

La confédération Force Ouvrière rappelle son attachement à la laïcité de l'École et de l'État.

La laïcité, c'est l'application de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État, c'est l'application du principe fonds publics à l'École publique, fonds privés à l'École privée !

Force Ouvrière revendique donc l'abrogation de toutes les lois anti-laïques qui organisent le financement des écoles privées à 90% confessionnelle par des fonds publics (de la loi Debré-Guermeur de 1959 à la loi Blanquer de 2019).

Oui, l'École publique est aujourd'hui menacée, par les suppressions de postes et par l'avalanche de mesures inacceptables qu'elle subit depuis des années, autant de mesures qui rendent insupportables les conditions de travail des personnels !

Et aujourd'hui, vous continuez de fermer des classes dans l'Essonne alors qu'il y aura au moins 238 élèves de plus à la rentrée de septembre 2024 dans nos classes.

Vous faites le choix de supprimer 111 classes (et potentiellement de 55 de plus).

Et l'argument qui consiste à mettre en balance ces suppressions avec les 195 ouvertures de classes n'est pas entendable par les collègues des écoles visées par les fermetures.

Pour la FNEC FP-FO, non seulement le compte n'y est pas mais nous exigeons qu'aucune fermeture de classe ne soit prononcée sans l'accord des personnels.

Quant aux remplaçants, cette année encore leur nombre ne sera augmenté que de 10 postes.

10 BD de plus pour le département quand il en faudrait 10 de plus par circonscription !

605 PE officiellement remplaçants pour les écoles de l'Essonne, c'est là aussi à mettre en lien avec les 812 écoles et les 6340 classes... « Comptablement » on pourrait considérer qu'on serait à près d'un remplaçant pour 10 classes et presque à 1 remplaçant par école...

C'est oublier trop vite que les congés maternités pourtant prévus de longue date, que les congés maladies de longue durée eux aussi prévus de longue date sont pourtant assurés sur ce « vivier » de 605 collègues !

Mais de la même manière on pioche dans ce « vivier » pour les postes non pourvus faute de recrutement au concours ou de recrutement de PE contractuels ou suite aux démissions de PE ou de stagiaires voire leur renonciation par non présentation à l'école toutes ces carences sont là aussi assurées dès la rentrée par l'un des 605 PE remplaçants.

Ces remplaçants se retrouvent donc affectés en poste à l'année.

Et même s'ils demeurent officiellement remplaçants, ils ne sont jamais disponibles pour assurer le remplacement du quotidien. Jamais disponibles pour une école de +de 10 classes car la nouvelle norme c'est la répartition des élèves dans les autres classes. Les remplaçants se retrouvent aussi parfois affectés sur une école le matin et l'après-midi sur une autre. Cela permet de calmer les parents et probablement de faire remonter une amélioration du remplacement en Essonne car avec un seul personnel on assure deux remplacements à la journée !

Depuis des années la DSDEN91 gère la pénurie.

La fusion des TR-ZIL et des TR-BD selon Monsieur Tarlet, DASEN vous ayant précédé, allait solutionner les difficultés de remplacement en Essonne. Force est de constater que ce n'est pas du tout le cas.

Pour un remplacement efficace, Madame la Directrice Académique, il faudra accepter que certains jours les remplaçants ne soient pas face à une classe. Assez de la pénurie, assez des économies sur le dos des élèves et des personnels ! L'amélioration du remplacement, n'en déplaisent aux chiffres et aux pourcentages, ne pourra être validé par les personnels et les usagers du service public d'éducation que s'il est général, complet et de qualité.

Or, les postes mentionnés dans le projet de carte scolaire ne suffiront pas à alléger les conditions de travail de l'ensemble de nos collègues ni à répondre aux besoins des équipes et des familles. Nous demandons donc que des postes supplémentaires soient créés.

Le constat est similaire pour les PSY-EN. Faute de postes, les PSY-EN voient leurs secteurs d'intervention élargis. Les PSY-EN doivent pallier, au non-remplacement de leurs collègues notamment lorsque le poste est toujours vacant. Cela se fait au détriment des élèves, des familles, des équipes enseignantes et des psychologues de la circonscription. Dans ces conditions, les équipes des écoles concernées sont notamment contraintes de trier en amont les dossiers des élèves en situation de handicap ou en difficulté scolaire et sélectionner, donc prioriser, les situations pour lesquelles l'intervention de la PSY-EN leur semble indispensable.

Madame la Directrice Académique, dans ce projet de carte scolaire, aucun poste de RASED n'est créé, aucune ULIS, aucun poste d'enseignant spécialisé en IME...

Pourtant les conditions d'instruction des élèves en situation de handicap sont dramatiques. Dans l'Essonne, 500 d'entre eux sont scolarisés par défaut en classe ordinaire, faute de place dans une structure spécialisée adaptée, au mépris des notifications de la MDPH, au mépris de leurs besoins, au mépris de leur droit à être soigné et encadré ! Et combien d'élèves devant bénéficier d'une ULIS TSA se retrouvent en TFC faute de place ? Cette même logique est appliquée à la sortie du CM2 où un grand nombre de ces élèves porteurs de handicap se retrouvent par défaut en ULIS, en SEGPA, ou en classe ordinaire, en fonction de là où il y a de la place et non en fonction de leurs besoins réels. Et c'est le parcours que beaucoup subiront tout au long de leur scolarité.

Pour les RASED, les temps d'intervention des maîtres E ou G dans les écoles se réduisent d'année en année alors que le nombre d'élèves en difficultés ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, leurs « réquisitions » pour la prise en charge de situations de crise se multiplient au détriment des élèves qu'ils suivent.

Dans les IME, les absences des enseignants ne sont tout simplement pas remplacées, donnant lieu à des établissements médico-sociaux dans lesquels les élèves sont régulièrement privés de l'instruction à laquelle ils ont droit.

Ces conditions de scolarisation sont insupportables pour les élèves, pour leurs familles, et pour les enseignants.

C'est pourquoi, le 25 janvier, des milliers de collègues venus de toute la France, avec des parents d'élèves, ont manifesté sous les fenêtres du ministère en défense de l'enseignement spécialisé et des AESH (qui sont le plus souvent des femmes rémunérées sous le seuil de pauvreté), pour que cessent les économies sur le dos des élèves les plus fragiles et des personnels, pour que cesse la maltraitance !

Soutenus par la Confédération FO, la FNEC FP-FO, la Fédération des services publics et de Santé, la Fédération de l'Action Sociale, la Fédération des Agents de l'État, plus de 5 000 manifestants, venus de 80 départements, ont répondu à l'appel de la Conférence nationale des 230 délégués réunis le 17 novembre pour revendiquer :

- ➔ Le refus du chaos induit par la politique d'inclusion systématique et forcée ;
- ➔ Les créations des postes spécialisés nécessaires ;
- ➔ Le maintien et la création de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- ➔ L'abandon des mesures de l'Acte 2 de l'École inclusive : non aux PAS, non aux ARE ;
- ➔ Un statut et un vrai salaire pour les AESH et les AED.

Ces revendications incontournables étaient portées dans l'appel à la grève du 1er février dans l'Éducation nationale. Revendications qui se placent du côté de la défense de l'École publique.

Pour sa part, dans l'Essonne, la FNEC FP-FO revendique :

- ➔ L'abandon du projet de fermeture de 111 classes à la rentrée 2024 et la satisfaction de toutes les demandes d'ouvertures de classes ;
- ➔ Le recrutement immédiat de plusieurs centaines d'enseignants supplémentaires afin d'alléger les effectifs dans toutes les classes et assurer tous les remplacements
- ➔ La création massive de postes d'enseignants spécialisés pour les RASED, ULIS, IME... afin de garantir une scolarisation des élèves en situation de handicap respectueuse des notifications et de leurs besoins
- ➔ La création de postes de psychologues scolaires, d'infirmières, de médecins, d'assistantes sociales à hauteur des besoins des établissements et des écoles.

Sur tous ces dossiers, la FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir pour établir les revendications et décider des moyens efficaces à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.

Le 1^{er} février, dans toute la France, des cortèges imposants ont rassemblé des dizaines de milliers de personnels de toutes catégories, y compris des chefs d'établissements et des inspecteurs, pour exprimer leur colère et leurs revendications. Le rejet des politiques menées contre l'École et ses personnels était présent à travers des slogans. De nombreux lycéens ont pris part aux mobilisations, exigeant notamment, comme leurs professeurs : l'abandon du SNU, le retrait de la réforme des lycées professionnels et de Parcoursup !

À Paris, les 15 000 manifestants sont allés en direction du ministère.

Le ministère a accepté de recevoir une délégation des 4 syndicats signataires de l'appel en Région parisienne. Deux représentants FO ont posé les cahiers de revendications auprès de la conseillère sociale de la ministre. Ils ont fait part de l'immense colère des personnels de toutes catégories face à l'effondrement de leur pouvoir d'achat, aux moyens insuffisants (suppressions de postes, de classes et d'heures...). Ils ont clairement signifié le refus du « choc des savoirs » qui supprime des heures et désorganise les établissements... FO a transmis les dizaines de motions issues des réunions syndicales, chiffrant précisément les besoins, les heures, les postes qui manquent partout...

Les revendications de l'appel intersyndical national ont été rappelées : de véritables augmentations salariales, l'abandon du pacte, l'abandon des mesures de l'acte 2 de l'École inclusive, un statut pour les AESH et les AED, l'annulation des suppressions de postes, et l'exigence de retrait de la réforme de la voie professionnelle.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dès maintenant sur leur lieu de travail pour discuter des suites de la grève du 1er février. Elle rappelle qu'un préavis de grève court jusqu'aux congés d'hiver.

FO soutiendra toutes les initiatives prises pour la satisfaction des revendications.

Nous vous remercions de votre écoute et des réponses que vous pourrez nous apporter.